



Secrétariat du Maire
RD / ap

Eguilles,
Le jeudi 15 mars 2018

Mairie
d'Éguilles

INFORMATION AUX FAMILLES

Chers Administrés,

Depuis 2015, l'Etat a renforcé le Plan Vigipirate afin de « faire face ensemble » aux nouvelles menaces.

Dans les écoles, la mise en place du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) est obligatoire : Directrices et Directeurs d'écoles doivent le mettre à jour chaque année en concertation et en informer tous les acteurs concernés, notamment le Rectorat et la Municipalité.

Des exercices d'évacuation et de confinement doivent être réalisés au moins une fois par an.

Il ne s'agit pas de faire vivre nos enfants dans la peur mais, au contraire, de les former en développant une culture de vigilance, de solidarité et de sécurité.

Apprendre les bons gestes et les bons comportements pour se protéger et pour aider les autres : voilà notre mission.

Inutile de rappeler que les écoles, représentantes de notre laïcité, sont menacées ouvertement par les terroristes. Ainsi, devant l'inquiétude grandissante des Directrices et Directeurs d'écoles et des représentants des parents d'élèves, la Municipalité cherche à y répondre au mieux.

J'ai donc fait des choix :

- Pour limiter une visibilité trop grande des enfants, j'ai demandé l'élévation des murs de clôture des écoles : les travaux ont commencé.
- Pour répondre aux besoins du PPMS, j'ai également demandé l'installation de sirènes spécifiques directement reliées à la Gendarmerie, à la Police Municipale et au Cabinet du Maire : installation prévue prochainement dont le coût sera de 9 955 euros HT pour les 4 écoles.

Espérant que ces mesures vous donnent satisfaction, je vous prie de croire, Chers Administrés, en l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

Bien cordialement



Le Maire d'Eguilles,
Vice-président du Conseil de
Territoire du Pays d'Aix

Robert DAGORNE.